

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ÉCO : 511163  
Date de révision : 12/13/2019  
Rév. 4

### RUBRIQUE 1. ----- IDENTIFICATION DU PRODUIT -----

Inova Diagnostics, Inc.  
9900 Old Grove Road  
San Diego, CA 92131 États-Unis  
Numéro de téléphone pour informations générales : +1-858-586-9900  
Numéros d'appel d'urgence

États-Unis, Canada : +1-800-424-9300

Autres pays : +1-703-527-3887

RÉF. CATALOGUE : 701245, 701248

NOM : QUANTA Flash® β2GP1 IgG Reagents

UTILISATION : immunodosage par chimiluminescence entièrement automatisé destiné à la détection semi-quantitative d'anticorps anti-β2 glycoprotéine-1 (β2GP1) IgG dans le plasma et le sérum humains citratés sur l'appareil BIO-FLASH pour aider au diagnostic de troubles thrombotiques liés au syndrome primaire et secondaire des antiphospholipides (SAPL), utilisé en association avec d'autres résultats cliniques et résultats de laboratoire.

### RUBRIQUE 2. ----- IDENTIFICATION DES DANGERS-----

Instructions en cas d'urgence

Dangers selon l'Agence fédérale d'hygiène et de sécurité du travail des États-Unis (OSHA)

Aucun danger connu selon l'OSHA.

Autres dangers non classifiés

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).

Classification SGH

S/O

Éléments d'étiquetage SGH, y compris mentions de prudence

Pictogramme : Aucune

Terme d'avertissement : S/O

Mentions de danger

Aucune

Mentions de prudence

Aucune

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : peut être nocif en cas d'inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Peau : peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut entraîner une irritation cutanée.

Yeux : peut entraîner une irritation oculaire.

Ingestion : peut être nocif en cas d'ingestion.

Organes cibles : aucun identifié.

Produits d'origine humaine : traiter comme potentiellement infectieux.

Le sérum utilisé dans la préparation de ce produit a été testé selon des méthodes approuvées par la FDA. Son absence de réactivité a été établie en présence de l'antigène de surface de l'hépatite B (HBsAg), de l'anticorps anti-virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et de l'anticorps anti-virus de l'hépatite C (VHC). Aucune méthode d'essai connue ne peut garantir totalement l'absence du virus de l'hépatite B, du VIH, du VHC ou d'autres agents infectieux. Manipuler ce produit ainsi que tous les prélèvements de patients conformément au niveau de sécurité biologique n° 2 défini par le document Biosafety in Microbiological and Biomedical Laboratories (Sécurité biologique dans les laboratoires de microbiologie et biomédicaux) rédigé par les Centers for Disease Control and Prevention / National Institutes of Health, cinquième édition, 2009.

**REMARQUE :** Les données relatives aux risques physiques et sanitaires n'ont pas encore été établies pour ce composant. Les données physiques et sanitaires indiquées se basent sur une évaluation des résultats disponibles pour les composants purs et sur la concentration de ces derniers dans le produit.

Système NFPA (États-Unis) : SANTÉ = 0, INFLAMMABILITÉ = 0, RÉACTIVITÉ = 0

HMIS : SANTÉ = 0, INFLAMMABILITÉ = 0, DANGER PHYSIQUE = 0, DANGER CHRONIQUE POUR LA SANTÉ = \*

### **RUBRIQUE 3. -----COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS-----**

Aucun composant n'est dangereux selon les critères de l'OSHA, États-Unis.

#### **Composants :**

**REMARQUE :** Réf. = Référence produit

Réf. 701245 (100 tests) / 701248 (50 tests), β2GP1 IgG Reagent Cartridge, 1 cartouche contenant :

- a. Réactif à microparticules magnétiques, contenant une quantité d'acide borique inférieure à (<) 0,05 %, n° de registre CAS 10043-35-3, n° EINECS 233-139-2, une quantité de 5-bromo-5-nitro-1,3-dioxane (Bronidox) inférieure à (<) 0,05 %, n° de registre CAS 30007-47-7, n° EINECS 250-001-7 et une quantité de sulfate de gentamicine (sel) inférieure à (<) 0,01 %, n° de registre CAS 1405-41-0, n° EINECS 215-778-9
- b. Réactif du Assay Buffer, contenant une quantité d'azoture de sodium inférieure à (<) 0,1 %, n° de registre CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1 et une quantité de jaune de quinoline inférieure à (<) 0,001 %, n° de registre CAS 8004-92-0, n° EINECS 305-897-5
- c. Réactif Tracer, contenant une quantité d'azoture de sodium inférieure à (<) 0,1 %, n° de registre CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1
- d. Sample Diluent, contenant une quantité d'azoture de sodium inférieure à (<) 0,1 %, n° de registre CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1 (P/N 701248 seulement)

Réf. 501246A, β2GP1 IgG Calibrator 1, 1 flacon de 1 ml contenant une quantité d'azoture de sodium inférieure à (<) 0,1 %, n° de registre CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Réf. 501246B, β2GP1 IgG Calibrator 2, 1 flacon de 1 ml contenant une quantité d'azoture de sodium inférieure à (<) 0,1 %, n° de registre CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Le produit contient une substance d'origine bovine. Tous les donneurs animaux proviennent de troupeaux sans ESB. Le bétail a subi un examen de santé ante-mortem et post-mortem effectué par un vétérinaire et est apparemment exempt de substance infectieuse et contagieuse. Cependant, le produit doit être traité comme potentiellement infectieux.

### **RUBRIQUE 4. -----CONSIGNES DE PREMIERS SECOURS-----**

#### **Yeux**

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en maintenant les paupières écartées.

#### **Contact cutané**

Laver soigneusement et abondamment à l'eau courante. Enlever et laver les vêtements contaminés.

#### **Ingestion**

Consulter un médecin.

#### **Inhalation**

Éloigner la victime de la zone d'exposition. En cas de difficultés respiratoires, consulter un médecin.  
EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

### **RUBRIQUE 5. ----- MESURES DE PRÉVENTION DES INCENDIES -----**

**Préparation non inflammable.**

#### **Moyens d'extinction**

Utiliser des moyens d'extinction adaptés aux matières stockées à proximité immédiate, par exemple un agent chimique sec.

#### **Procédures spéciales de lutte contre l'incendie**

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

## **RUBRIQUE 6. ----- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL -----**

### **Après un déversement**

Absorber les déversements avec des matières absorbantes inertes et les placer dans un récipient adapté. Pour éviter toute exposition, porter des équipements de protection individuelle (EPI) tels que gants, verres de sécurité et lunettes de protection.

## **RUBRIQUE 7. ----- MANIPULATION ET STOCKAGE-----**

### **Manipulation**

Respecter les précautions normales de manipulation des substances chimiques. Laver la zone affectée après manipulation.

### **Stockage**

Garder les conteneurs bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Conserver au sec dans une zone de stockage bien aérée (entre 2 et 8 °C). Protéger de tout dommage physique.

## **RUBRIQUE 8. ----- CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE-----**

Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

### **Protection respiratoire**

Lorsque l'évaluation des risques indique que des appareils respiratoires à purification d'air sont adaptés, utiliser un appareil respiratoire à masque facial complet et une combinaison multi-usage (États-Unis) ou des cartouches pour appareils respiratoires de type ABEK (EN 14387) comme systèmes de secours aux mesures d'ingénierie. Si l'appareil respiratoire constitue le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire à masque facial complet. Utiliser des appareils respiratoires et des composants testés et homologués selon les normes gouvernementales applicables, telles que NIOSH (États-Unis) et CEN (Europe).

### **Protection oculaire**

Utiliser des équipements de protection oculaire testés et homologués selon les normes gouvernementales applicables, telles que NIOSH (États-Unis) et EN 166 (Europe).

### **Protection des mains**

Porter des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser une technique adaptée de retrait des gants (sans toucher leur surface extérieure) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Après usage, jeter les gants contaminés en accord avec les lois en vigueur et les bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains.

### **Protection de la peau et du corps**

Vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail concerné.

### **Mesures d'hygiène**

Manipuler en accord avec les bonnes pratiques industrielles relatives à l'hygiène et à la sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Conseiller l'utilisation de pipettes de sécurité.

## **RUBRIQUE 9. ----- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES-----**

Aspect :

Réactif à microparticules magnétiques : suspension marron

Réactif du tampon de dosage : liquide jaune

Réactif marqueur : liquide incolore

Diluant d'échantillon : liquide incolore (P/N 701248 seulement)

Étalon 1 : liquide incolore

Étalon 2 : liquide incolore

Odeur : les solutions sont inodores.

Seuil d'odeur : S/O

pH : 9,2 (réactif à microparticules magnétiques)

7,4 (réactif du tampon de dosage, réactif marqueur)

7,0 (diluant d'échantillon])

7,6 (étalons 1 et 2)  
Point d'ébullition : S/O  
Point de fusion : S/O  
Point d'éclair : S/O  
Taux d'évaporation : S/O  
Inflammabilité (solide, gaz) : S/O  
Limites d'inflammabilité et d'explosion supérieures et inférieures : S/O  
Température d'auto-inflammation : S/O  
Limites d'explosivité : S/O  
Pression de vapeur : S/O  
Densité de vapeur : S/O  
Densité relative : 1,04 g/ml (réactif à microparticules magnétiques)  
                          1,02 g/ml (réactif du tampon de dosage, réactif marqueur, étalons 1 et 2)  
                          1,01 g/ml (diluant d'échantillon)  
Coefficient de partage n-octanol/eau : S/O  
Température d'auto-inflammation : S/O  
Température de décomposition : S/O  
Viscosité : S/O  
Propriétés explosives : S/O  
Propriétés oxydantes : S/O  
Solubilité dans l'eau : les solutions sont solubles

## **RUBRIQUE 10. ----- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ -----**

### **Réactivité**

Aucune donnée disponible

### **Stabilité**

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

### **Possibilité de substances dangereuses**

Aucune donnée disponible

### **Conditions et matières à éviter**

Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière. Tenir à l'écart des agents oxydants, réducteurs, très acides et très basiques. Tenir à l'écart des acides (l'azoture de sodium réagit fortement) et de toute contamination avec des métaux lourds. Certaines études indiquent que l'azoture de sodium forme de l'azoture de cuivre ou de plomb, substances explosives en cas de choc, dans les tuyauteries de laboratoire. L'azoture de sodium réagit vivement avec l'eau chauffée.

### **Réactions dangereuses**

Aucune donnée disponible

### **Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

### **Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique ou la combustion peut inclure des fumées toxiques et dangereuses de COx, NOx, Na<sub>2</sub>O, POx, SOx, HCl.

## **RUBRIQUE 11. -----INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES -----**

### **Toxicité aiguë**

#### **DL50 par voie orale**

2 660 mg/kg (rat) (acide borique)

455 mg/kg (rat) (Bronidox)

> 5 000 mg/kg (rat) (sulfate de gentamicine [sel]), somnolence (activité générale déprimée)

27 mg/kg (rat) (azoture de sodium)

2 000 mg/kg (rat) (jaune de quinoline)

#### **CL50 par inhalation**

2,03 mg/m<sup>3</sup>/4h (rat) (acide borique)

37 mg/m<sup>3</sup> (rat) (azoture de sodium)

**DL50 par voie cutanée**

> 2 000 mg/kg (rat) (acide borique)  
50 mg/kg (rat) (azoture de sodium)

**Autres informations sur la toxicité aiguë**

Une étude menée sur des travailleurs exposés à l'acide borique et à de la poussière d'oxyde de bore (qui réagit avec l'eau pour former de l'acide borique) a conclu que des symptômes significatifs des voies respiratoires supérieures et une irritation des yeux survenaient à des quantités de poussière inférieures à 10 mg/m<sup>3</sup>.

**Corrosion/irritation cutanée**

Les produits contenant 0,4 % et 2,4 % d'acide borique ont été respectivement modérément irritants et quasiment non irritants pour la peau.

Dans des études menées sur des animaux, le Bronidox a provoqué une irritation cutanée significative à 0,5 %, mais pas à 0,1 %.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Dans le cadre du test de Draize mené sur des lapins, l'acide borique a produit une légère irritation oculaire.

Dans des études menées sur des animaux, le Bronidox a provoqué une irritation oculaire significative à 0,5 %, mais pas à 0,1 %.

**Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

Aucune donnée disponible

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Aucune donnée disponible

**Cancérogénicité****CIRC**

Aucun composant de ce produit présentant une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène humain probable, possible ou confirmé par l'IARC.

**ACGIH**

Aucun composant de ce produit présentant une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme agent cancérogène d'après l'ACGIH.

**NTP**

Aucun composant de ce produit présentant une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène connu ou potentiel d'après le NTP.

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présentant une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène connu ou potentiel d'après l'OSHA.

**Toxicité pour la reproduction**

Aucune donnée disponible

**Tératogénicité**

Aucune donnée disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Système général harmonisé)**

Aucune donnée disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée (Système général harmonisé)**

Aucune donnée disponible

**Danger par aspiration**

Aucune donnée disponible

**Effets potentiels sur la santé****Inhalation**

Peut être nocif en cas d'inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion**

Peut être nocif en cas d'ingestion.

**Peau**

Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut entraîner une irritation cutanée.

**Yeux**

Peut entraîner une irritation oculaire.

**Signes et symptômes d'exposition**

Aucune donnée disponible

**Effets synergiques**

Aucune donnée disponible

**Informations complémentaires**

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été totalement étudiées.

**Nº RTECS**

Non disponible

**RUBRIQUE 12. -----RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES-----****Toxicité**

Aucune donnée disponible

**Persistante et dégradabilité**

Aucune donnée disponible

**Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible

**Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**Résultats de l'évaluation PBT et vPvB**

Évaluation PBT/vPvB non disponible, car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas obligatoire/réalisée

**Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible Toutefois, le danger environnemental ne peut être exclu en cas de manipulation ou de mise au rebut non professionnelle. Toxique pour les organismes aquatiques.

**RUBRIQUE 13. -----CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION-----**

Observer toutes les réglementations relatives à l'environnement en vigueur pour l'élimination des déchets. Les entités générant des déchets chimiques sont responsables de leur classification comme déchets dangereux. Contacter une entreprise professionnelle spécialisée habilitée pour l'élimination des produits non utilisés.

Certains réactifs contiennent de l'azoture de sodium comme agent de conservation. Certaines études indiquent que l'azoture de sodium forme de l'azoture de cuivre ou de plomb dans les installations de plomberie des laboratoires, substance susceptible d'exploser en cas de choc. Appliquer les procédures appropriées d'élimination.

**Produit**

Les résidus de produit et les solutions non recyclables doivent être éliminés par une société dûment habilitée.

**Emballage contaminé**

Mis au rebut comme un produit non usagé.

Recueillir les résidus d'échantillons biologiques, de réactifs et de contrôles dans un récipient adapté et traiter à l'autoclave pendant 1 heure à 121 °C.

Statut selon la Loi des États-Unis sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA), Série P : non répertorié.

Statut selon la Loi des États-Unis sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA), Série U : non répertorié.

**RUBRIQUE 14. -----INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT-----****Département des transports (États-Unis)**

Marchandise non dangereuse.

**IMDG**

Marchandise non dangereuse.

**IATA**

Marchandise non dangereuse.

**RUBRIQUE 15. -----INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉGLEMENTATIONS-----**

Conforme aux directives 1999/45/CE et 91/155/CEE et à leurs modifications.

**Dangers selon l'Agence fédérale d'hygiène et de sécurité du travail des États-Unis (OSHA)**

Aucun danger connu selon l'OSHA.

**Statut selon la Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)**

Non répertorié dans l'inventaire TSCA.

Anticorps, liquide N° de CAS Aucun, N° EINECS Aucun

**Statut relatif à la Liste canadienne des substances domestiques (DSL) :**

Ce produit contient le composant suivant qui n'est pas sur les listes canadiennes DSL ou NDSL.

Anticorps, liquide N° de CAS Aucun, N° EINECS Aucun

**Composants selon la section 302 de la Loi des États-Unis sur la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement (SARA 302) :**

Le composant suivant est assujetti aux exigences de déclaration aux termes de la loi SARA, titre III, section 302.

Azoture de sodium, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

**Composants selon la section 313 de la Loi des États-Unis sur la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement (SARA 313) :**

Ce produit ne contient aucun composant chimique avec des numéros d'enregistrement CAS excédant les niveaux limites de déclaration (De Minimis) établis par le document SARA, Titre III, Section 313.

**Dangers selon les sections 311 et 312 de la Loi des États-Unis sur la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement (SARA 311/312) :**

Danger aigu pour la santé, danger chronique pour la santé

**Composants répertoriés dans la liste de droit à l'information (Right to Know) du Massachusetts**

Azoture de sodium, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

**Composants répertoriés dans la liste de droit à l'information (Right to Know) de la Pennsylvanie**

5-bromo-5-nitro-1,3-dioxane, n° de registre CAS 30007-47-7, n° EINECS 250-001-7

Acide borique, n° de registre CAS 10043-35-3, n° EINECS 233-139-2

Sulfate de gentamicine (sel), n° de registre CAS 1405-41-0, n° EINECS 215-778-9

Eau, n° CAS 7732-18-5, n° EINECS 231-791-2

Azoture de sodium, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Jaune de quinoline, n° de registre CAS 8004-92-0, n° EINECS 305-897-5

**Composants répertoriés dans la liste de droit à l'information (Right to Know) du New Jersey**

5-bromo-5-nitro-1,3-dioxane, n° de registre CAS 30007-47-7, n° EINECS 250-001-7

Acide borique, n° de registre CAS 10043-35-3, n° EINECS 233-139-2

Sulfate de gentamicine (sel), n° de registre CAS 1405-41-0, n° EINECS 215-778-9

Eau, n° CAS 7732-18-5, n° EINECS 231-791-2

Jaune de quinoline, n° de registre CAS 8004-92-0, n° EINECS 305-897-5

**Composants répertoriés par la Proposition 65 de Californie**

Ce produit ne contient aucune concentration de substance chimique reconnue par l'État de Californie comme provoquant des cancers, des anomalies congénitales ou autres effets sur la reproduction.

**RUBRIQUE 16. -----AUTRES INFORMATIONS-----**

Chaque unité de donneur utilisée dans la préparation des échantillons de ce composant a été testée selon une méthode approuvée afin de détecter la présence d'anticorps anti-VIH, anti-VHC ou anti-HBsAg, avec résultat négatif. AVERTISSEMENT : aucune méthode d'analyse ne peut garantir totalement l'absence du VIH, du VHC, de l'antigène HBsAg et d'autres agents infectieux. Ce produit doit donc être manipulé avec prudence en appliquant les mesures universelles de précaution.

Inova Diagnostics, Inc. fournit les informations de la présente fiche de bonne foi, mais n'accorde aucune garantie quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. Ce document est uniquement destiné à recommander de bonnes pratiques de manipulation et d'utilisation en toute sécurité du produit par un

personnel dûment formé. Les personnes recevant ces informations doivent déterminer par elles-mêmes l'adaptation du produit à une application spécifique. Inova Diagnostics, Inc. ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, ce qui inclut sans y être limité les garanties de valeur commerciale et d'adaptation à une application particulière, eu égard aux informations exposées dans la présente fiche ou au produit auquel lesdites informations se réfèrent. Par conséquent, Inova Diagnostics, Inc. ne saurait être tenu pour responsable en cas de réclamation, perte ou dommage résultant de l'utilisation ou de l'exploitation des informations de la présente fiche.

QUANTA Flash et Inova Diagnostics, Inc. sont des marques déposées.  
Copyright 2019. Tous droits réservés ©